

Deux publications sur le thème des revenus

À compter des données 2012, **la pauvreté et le revenu disponible des ménages sont observés à un niveau géographique fin, jusqu'à la commune**. Antérieurement, à l'échelon infra régional, seul le niveau départemental était disponible. Ce nouveau dispositif, le Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) permet une nouvelle lecture de la carte des revenus, des inégalités et de la pauvreté.

Les données issues du Fichier Localisé Social et Fiscal proviennent du rapprochement des données fiscales (déclarations de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) fournies à l'Insee par la Direction générale des finances publiques, et des données sur les prestations sociales émanant des organismes gestionnaires de ces prestations (CNAF, CNAV, MSA). Ce rapprochement permet de reconstituer un revenu déclaré et un revenu disponible avec des prestations réellement perçues et remplace ainsi les dispositifs Revenus fiscaux localisés (RFL) et Revenus disponibles localisés (RDL) à compter de l'année de revenu 2012.

L'espace périurbain picard : un territoire plus aisé où vit près d'un habitant sur deux

INSEE ANALYSES PICARDIE N°12

En 2012, la moitié des Picards dispose d'un niveau de vie inférieur à 18 940 euros par an. **Ce montant se situe légèrement en retrait par rapport à la France métropolitaine**. Des disparités de niveaux de vie se font jour, entre l'Oise, bien positionnée au niveau national, et l'Aisne ou la Somme. **Les espaces périurbains qui s'étendent autour des grands pôles urbains sont les territoires les plus aisés**. À l'inverse, les revenus des habitants des grands pôles et des espaces ruraux sont plus faibles. Au sein des grandes aires urbaines, les niveaux de vie sont moins élevés dans les villes-centre que dans leur banlieue et leur couronne périurbaine.

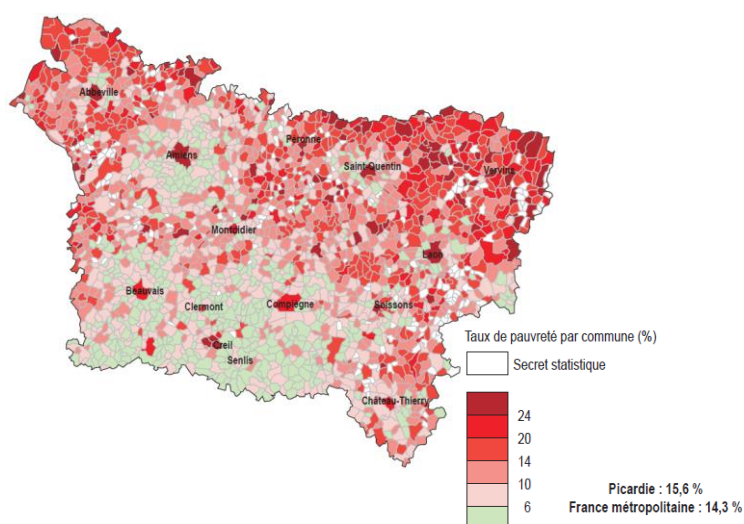
Des revenus d'activité aux revenus de transfert : ressources des ménages et redistribution en Picardie

INSEE ANALYSES PICARDIE N°13

La redistribution des revenus opère un transfert des ressources des ménages plus favorisés vers ceux qui le sont moins par le versement de prestations sociales financées par l'impôt. En Picardie, la redistribution conduit à réduire la part de la population en situation de pauvreté de près de 7 points, avec un effet plus marqué qu'en moyenne nationale. La part des prestations familiales est stimulée par le dynamisme de la fécondité régionale, tandis que la part des minima sociaux est plus élevée qu'au niveau national du fait des difficultés rencontrées sur le marché du travail. Néanmoins, **les revenus d'activité apportent les trois quarts des ressources des ménages, la région figurant notamment au 6^e rang pour la part des revenus d'activités salariées**.

4 Les territoires périurbains sont relativement épargnés par la pauvreté

Taux de pauvreté par commune en 2012



POUR EN SAVOIR PLUS www.insee.fr/picardie

- [L'espace périurbain picard : un territoire aisé où vit près d'un habitant sur deux](#) – Insee Analyses Picardie n°12 parution le 2 juin 2015
- [Des revenus d'activité aux revenus de transfert : ressources des ménages et redistribution en Picardie](#) – Insee Analyses Picardie n°13 juin 2015 – à paraître

Retrouvez l'étude nationale publiée sur le même thème :

- [Une pauvreté très présente dans les villes-centres des grands pôles urbains](#) – Insee Première, n°1552, parution le 2 juin 2015

Contact presse : Floriane Herbet 03 22 97 31 91 ou dr80-communication-externe@insee.fr